



—
Certificateurs

- Commission nationale paritaire de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNE-FP) des industries et du commerce de la récupération
- Fédération des entreprises du recyclage (FEDEREC)

—
Date d'échéance de l'enregistrement

- 21/04/2022

—
Publics

- Salariés en contrat de professionnalisation
- Intérimaires
- Demandeurs d'emploi

—
Accès

- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- Par expérience

ACTIVITÉS VISÉES

L'animateur d'équipe planifie, organise, optimise et suit l'activité et les moyens de récupération, retraitement, recyclage ou valorisation des déchets sur un site d'exploitation en encadrant une ou plusieurs équipes d'opérationnels.

L'animateur d'équipe intervient sur le site, à proximité des équipes terrain. Il/elle supervise le bon fonctionnement des opérations, des équipements et de l'équipe placée sous sa responsabilité directe. Il/elle supervise donc tout ou partie des installations et équipements industriels. L'animateur d'équipe peut, selon les besoins et les urgences, être en charge des opérations de tri et préparation des déchets, de la production ou de la totalité de la chaîne de transformation et de recyclage. Il/elle recherche, grâce au suivi et à l'analyse d'indicateurs, des pistes de progrès en favorisant une communication adaptée ascendante et descendante. Enfin, il/elle intervient selon les règles de sécurité et connaît les impératifs techniques et économiques (qualité, délais).

Il/elle réalise les activités suivantes :

- Détermination, organisation et optimisation des moyens et des procédés dans un objectif de production de produits et de services au regard des impératifs de qualité, productivité, coûts et délais, sécurité et de respect de l'environnement
- Supervision, gestion et suivi de l'activité de production de produits
- Encadrement, gestion et animation de l'équipe
- Transmission des informations auprès des interlocuteurs internes et externes
- Animation de la démarche d'amélioration continue relative au processus de travail, à la qualité produit, à l'hygiène, la sécurité et l'environnement

COMPÉTENCES ATTESTÉES

—
N° de fiche

RNCP28250

—
CCN1

3228 - Industries et commerces de la récupération

—
Code(s) NSF

343u : Surveillance et exploitation d'installations de traitement des eaux

—
Formacodes

32130 : Animation motivation équipe

—
Code(s) ROME

H2502 - Management et ingénierie de production

—
État

Inactive

Le titulaire de la certification est capable de :

- Organiser l'activité de son secteur
- Adapter et améliorer l'activité
- Suivre l'activité
- Animer des actions de progrès de son secteur
- Gérer les collaborateurs de l'équipe au quotidien
- Évaluer les compétences de son équipe
- Communiquer régulièrement à son équipe les informations utiles au fonctionnement de son secteur
- Formaliser des informations utiles au fonctionnement de son secteur

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le secteur d'activité concerné est celui des industries et commerces de récupération.

Il comporte 12 filières : métaux, métaux non ferreux, plastiques, textiles, papiers-cartons, déconstruction automobile, verre, solvants, palettes et bois, plumes et duvets, déchets du BTP et déchets banals.

Les entreprises du recyclage se répartissent en 3 grandes activités :

1. La récupération des déchets triés (NAF 38.32Z), comprenant les matériaux métalliques, les matériaux non métalliques, les matières 1ères secondaires métalliques (métaux ferreux et non ferreux, cuivre, nickel,...) et les matières premières secondaires non métalliques (verre, papiers et cartons, plastique, textile,...). 76 % environ des entreprises de la Branche.
2. Le démantèlement d'épaves (NAF 38.31Z) de tout type (automobiles, navires, ordinateurs, télévisions et autres matériels) à des fins de récupération par des processus de transformation mécanique ou chimique ou d'autres processus industriels spécifiques. 14% environ des entreprises de la Branche.
3. Le commerce de gros de déchets et débris (NAF46.77Z), y compris la collecte, le tri, la séparation, le démontage de biens usés réutilisables, le reconditionnement, le stockage et la livraison, mais sans réelle transformation. 10% environ des entreprises de la Branche.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES :

- Chef / Responsable de chantier
- Chef d'exploitation
- Responsable d'exploitation adjoint